

Agroforesterie et haies

Le 24 novembre 2015

Intervenant agroforesterie : P. BOUCHENY
(Chambre d'agriculture 79)

Intervenant haies : S. FICHET (Prom'haies
Poitou-Charentes)

Présents :

Agriculteurs :

Loïc PILLOT, EARL La roche

Jean-Michel CHOLLET, GAEC L'abbey

Damien ROUSSEAU

Fabien JEUDI, GAEC Bois du Guy

Christophe ALLETRU, GAEC Barbèche

Elèves MFR Saint Loup :

Antoine LATA, 2nd Production agricole

Benjamin VALLET, 2nd PA

Antoine LALANDE, 2nd Nature jardin Paysage
Forêt, spécialité Gestion des milieux naturels et
de la faune

Nathan IJAMBART, 2nd PA

Luc PINEAU, 2nd NJPF

Antoine BOUSSINIT, 2nd NJPF

Lévy CLAIGEAU, 2nd NJPF

Victor BAUDIER, 2nd NJPF

Maxime TINEBAULT, 2nd NJPF

Axel ESSARD, 2nd NJPF

Corey RAUON, 2nd NJPF

Lilian ROCAMALA, 2nd NJPF

Marlène GUICHARD, 2nd PA

Laurie TERRIERE, 2nd NJPF

Amandine BONNAUD, 2nd NJPF

Dany CHEVEAU

Axel FAUCHER

Formateurs MFR St Loup :

Katia PRIEUR

Freddy FERRET

SEVT : Cyril GRIMAN

Animatrice : Emeline GUILBOT, SEVT

L'animatrice du programme Re-Resources pour le Syndicat d'Eau du Val du Thouet a d'abord rappelé le contexte du bassin versant des Sources de Seneuil. Les eaux brutes subissent une augmentation des valeurs des pics de nitrates depuis ces 4 dernières années. La turbidité présente dans l'eau est un autre facteur qui rend l'eau impropre à la consommation lors des forts événements pluvieux. L'eau des Sources de Seneuil est alors mélangée à l'eau du Cébron avant d'être distribuée aux abonnés du SEVT.

Un focus est fait sur l'état des lieux des haies répertoriées par le Pays de Gâtine : environ 400 km de haies se trouvent sur le bassin versant. En 2015, plus de 60 km de haies ont été engagées dans une mesure de préservation dans le cadre des mesures localisées agro-environnementales et climatiques (2^{ème} pilier de la Politique Agricole Commune).

L'agroforesterie Intraparcellaire

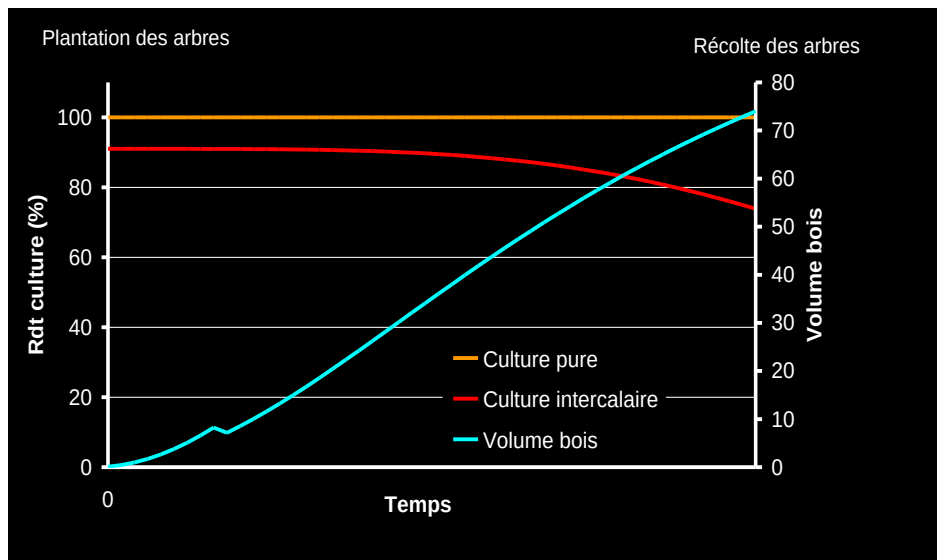
L'agroforesterie est l'implantation d'arbres dans une parcelle cultivée. La biomasse arborée est la plus durable dans le temps. Le système de production agricole actuel ne permet pas de projection à long terme, il est donc difficile pour les agriculteurs d'investir dans ces plantations. L'arbre en tant que biomasse peut pourtant répondre aux problématiques de manque de carbone dans les sols de demain. Si 10% des surfaces agricole des exploitations étaient composées d'arbres, cela permettrait une nette évolution des systèmes d'exploitation.

Les principes d'agroforesterie les plus connues sont les près-vergers (noyers dans la région du Dauphiné ou encore oliviers dans le sud de la France). Le système agricole qui utilise le moins l'arbre est la céréaliculture.

D'après les retours d'expériences, la densité d'arbre appropriée à la céréaliculture est de 30 arbres par hectare, pour le pâturage c'est 100 arbres/ha. Le 1^{er} pilier de la PAC impose à l'exploitation une densité de moins de 100 arbres à l'ha.

L'arbre et ses intérêts économiques

La perte de rendement de la culture, et par conséquent de rémunération, est compensée par le gain financier de l'arbre sur le long terme. Alors que le cours des céréales est très fluctuant, la valorisation du bois reste constante. L'agroforesterie a un intérêt pour limiter l'impact des aléas climatiques, les arbres créent un microclimat qui rend les cultures moins vulnérables aux variations thermiques, notamment lors des sécheresses.



Graphique 1 : courbes de rendements en agroforesterie et en culture pure

mycorhizes ont comme effet de **capturer le phosphore et l'azote du sol** afin qu'ils ne se lessivent pas dans les eaux souterraines. Les arbres remontent les éléments minéraux en profondeur vers la surface grâce à la force de succion des racines. Les éléments minéraux sont ainsi plus disponibles pour les cultures. L'automne est la période la plus critique pour le lessivage des nitrates, c'est à ce moment que le flux d'azote est le plus important, **l'arbre sert alors de pompe à nitrates en profondeur et restitue cet élément dans le cycle végétatif suivant.**

Attention aux fausses-idées, l'implantation d'arbres dans une parcelle cultivée ne produit pas d'effet de concurrence. Les racines des arbres descendent rapidement en dessous de la culture. Ils sont alors complémentaires. On constate une meilleure croissance des arbres dans les parcelles en agroforesterie, ceux-ci bénéficiant des surplus d'intrants

des cultures.

L'arbre pour capter les pollutions

*Les **mycorhizes** sont des symbioses bénéfiques qui s'instaurent entre les racines de plantes et certains champignons du sol. Les associations mycorhiziennes donnent un meilleur accès aux éléments nutritifs du sol et aide les plantes à mieux résister aux stress environnementaux (sécheresse, salinité, attaque par des agents pathogènes...) de façon naturelle.

L'agroforesterie permet de produire de la matière organique, l'humus grâce aux feuilles décomposées. Les racines des arbres et les **mycorhizes*** ont une fonction de filtration du sol et de l'eau. Les

L'arbre pour abriter les auxiliaires

Les arbres servent d'abris pour les auxiliaires des cultures. L'auxiliaire le plus visible est le rapace qui se nourrit des mulots et autres campagnols. Les insectes y trouvent aussi refuge : les plus connus et plus « utiles » sont les carabiques qui consomment les pucerons et limaces. Les Syrphes, autres auxiliaires consomment les pucerons et ont un rôle de pollinisateurs une fois adulte. « L'effet bande », c'est-à-dire



syrphe



carabe

l'alignement des arbres augmente l'abondance et la richesse des espèces présentes.

De part son environnement accueillant pour les différentes espèces, l'agroforesterie crée de la biodiversité dans les sols. En effet, sur une petite surface, on peut retrouver un nombre important de mammifères, vers, mollusques, bactéries, champignons, etc.... qui jouent ensuite un rôle important dans la fertilité naturelle des sols.

L'arbre dans l'exploitation de M. JOLLET (agriculteur en charente-maritime)

La mise en place d'agroforesterie dans l'exploitation de M. Jollet a permis de diversifier son activité et de la valoriser à travers une communication basée sur des panneaux de sensibilisation auprès des marcheurs et touristes.

La haie protectrice des cultures

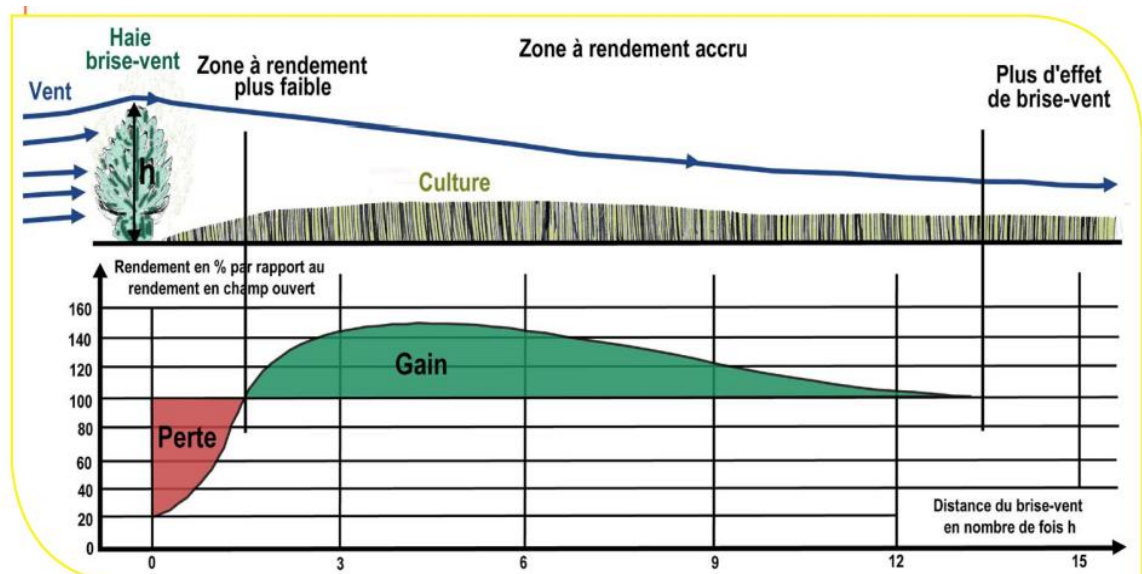
Les espèces végétales présentes dans les haies ont chacune leurs rôles. Exemple du lierre, celui-ci s'il n'étouffe pas les branches des arbres, il est **utile pour les auxiliaires des cultures**. En effet, sa floraison et fructification tardive permet aux pollinisateurs de se nourrir à l'automne. On trouve essentiellement des auxiliaires de culture dans les haies. On estime le déplacement des insectes à 70 m depuis la haie. L'intérêt d'avoir un maillage dense et une présence de bandes enherbées au pied de la haie est favorable à la présence des auxiliaires de culture.

Les haies ont aussi un **rôle de brise vent**. La haie protège les cultures du dessèchement dû au vent. Un effet de concurrence peut-être ressenti au pied de la culture, mais le gain s'étale rapidement sur la totalité de la parcelle.

Les haies

Créer à la suite du remembrement dans les années 60, l'association Prom'Haies a pour vocation de faire entendre les messages portés sur l'arbre et la haie au niveau des instances étatiques.

La haie répond à des intérêts collectifs avec la sauvegarde du patrimoine végétal et productif par la génération de revenu agricole.



La haie protectrice des sols

La haie a un effet de dépollution du sol et de l'eau. Pour que celle-ci soit effective, il faut que l'arbre soit en croissance dynamique, d'où l'intérêt de l'entretien des haies. La croissance dynamique est stimulée par la coupe d'entretien servant souvent à fournir le bois de chauffage, ainsi le captage de l'azote du sol sera plus important sur un arbre exploité régulièrement.

La haie source d'énergie

L'arbre est une vraie usine, les feuilles servent de panneaux solaires et l'arbre synthétise le carbone. Pour que cela fonctionne il est nécessaire d'avoir de l'eau. C'est une énergie renouvelable, économique et productrice d'emplois locaux. Economiquement, 1000L de fioul équivaut environ à 7 stères de bois. Si les collectivités se mobilisent, elles peuvent valoriser cette énergie pour le chauffage de leurs locaux.

L'entretien de la haie

Pour entretenir correctement sa haie afin qu'elle soit le plus utile possible sur les plans économique et environnemental, voici quelques prescriptions :

- intervenir du 1^{er} septembre au 31 mars.
- avoir une épaisseur de haie de 1,50m de large après broyage
- effectuer une coupe sommitale qu'en cas de concurrence avec un chêne.
- renouveler des arbres et arbustes morts.

Les types d'entretiens (extensif ou intensif) de haies sont variables selon les perceptions de l'agriculteur. Afin d'améliorer sa technique, il est recommandé d'échanger sur ses pratiques afin d'avoir un maximum de retour d'expériences.

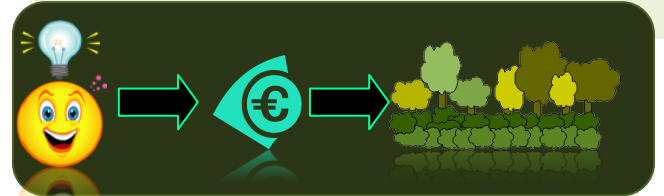
Le matériel utilisé peut être plus ou moins précis selon le type de haie taillée. Le broyeur à

mardeaux utilisé sur les petites branches ne peut avoir la même fonction qu'un lamier à scie qui permettra de faire de la reprise sur les haies non entretenues depuis 4 à 10 ans.

Les haies en danger

Ces dernières années de nouvelles maladies apparaissent sur les arbres de nos haies. L'orme s'est vu décimé par un champignon asiatique : la graphiose de l'orme. Actuellement le frêne est atteint d'une maladie qui ne permet pas à l'arbre de renouveler ses jeunes branches, il n'y a pas de régénération des arbres, c'est donc une fin programmée pour les frênes de notre département. Le chêne pédonculé, sensible à la sécheresse, se fragilise un peu plus chaque année. Ce sont donc 3 espèces composant le bocage qui disparaissent de nos paysages.

Les aides financières pour la plantation et l'entretien de parcelles en agroforesterie intraparcellaire et de haies



Dans le cadre de la mesure 8.3. du PCAE (Plan pour la compétitivité et l'adaptation des exploitations agricoles), la rémunération pour l'agroforesterie se fait sur le travail des 1^{ère} années. Le plafond est de 20000€ par exploitation, le minimum pour déposer un dossier est de 800€ de travaux et 2ha engagés. La fiche est en cours de validation, elle sera transmise dès qu'elle sera finalisée.

Le conseil de M. BOUCHENY est de tester cette technique sur 4 à 6 ha pour se faire la main dans un premier temps.

Concernant les haies, 3 modes de financements sont possibles :

-Le pays de Gâtine met en place un dispositif d'aide disponible sur ce lien : http://www.gatine.org/index.asp?page=/projets/fiches_aide/fiche_environnement_public.asp

-Le PCAE propose de financer jusqu'à 80% des plantations, sur 3000€ de dépenses.

-Prom'haies fait appel à des fonds privés auprès de la fondation Yves Rocher pour financer des projets ambitieux de plantation de haies auprès d'agriculteurs et collectivités.

Pour plus renseignements et le montage des dossiers contacter Patrick BOUCHENY de la chambre d'agriculture 79 : 05 49 77 15 73

Samuel FICHET de Prom'haies Poitou-Charentes : 05 49 67 06 02

Emeline GUILBOT du SEVT : 06 32 96 16 41

